

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SARTHOIS



Depuis près de 30 ans, le Département intervient avec une politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) qui vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

17 sites sont aujourd'hui labellisés ENS de par les enjeux écologiques forts qu'ils comportent. Forêts, marais, tourbières, prairies humides, étangs, coteaux, landes, cavités, autant de milieux naturels, riches d'une faune et d'une flore souvent menacées, protégés dans le cadre du réseau de sites ENS mis en place par le Département.

La gestion de ces sites relève soit du Département, soit de Communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

De mars à septembre, des sorties gratuites sont proposées dans le guide des Rendez-vous nature, disponible sur demande au 02 43 54 74 25 ou sur www.sarthe.fr.



ENS La Prée d'Amont

Espace Naturel Sensible labellisé

Sources : IGN, GeoFla, DREAL, CD72 - Date: Août 2020

COMMENT S'Y RENDRE

Depuis la sortie du péage de Montabon (A28) prendre la direction de Vaas. Rendez-vous à l'entrée du site, tout de suite à gauche après le pont de la voie de chemin de fer, en entrant dans Vaas. Un petit parking est situé près du pont de chemin de fer.



Coordonnées GPS X : 47.669097 Y : 0.321566

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Ce site est sensible par la rareté des espèces présentes. Merci de les respecter, de rester sur le sentier et de veiller à ne rien jeter ni détériorer (cueillette interdite).



Département de la Sarthe

Direction des Territoires, de l'agriculture et du développement durable

Téléphone : 02 43 54 74 25

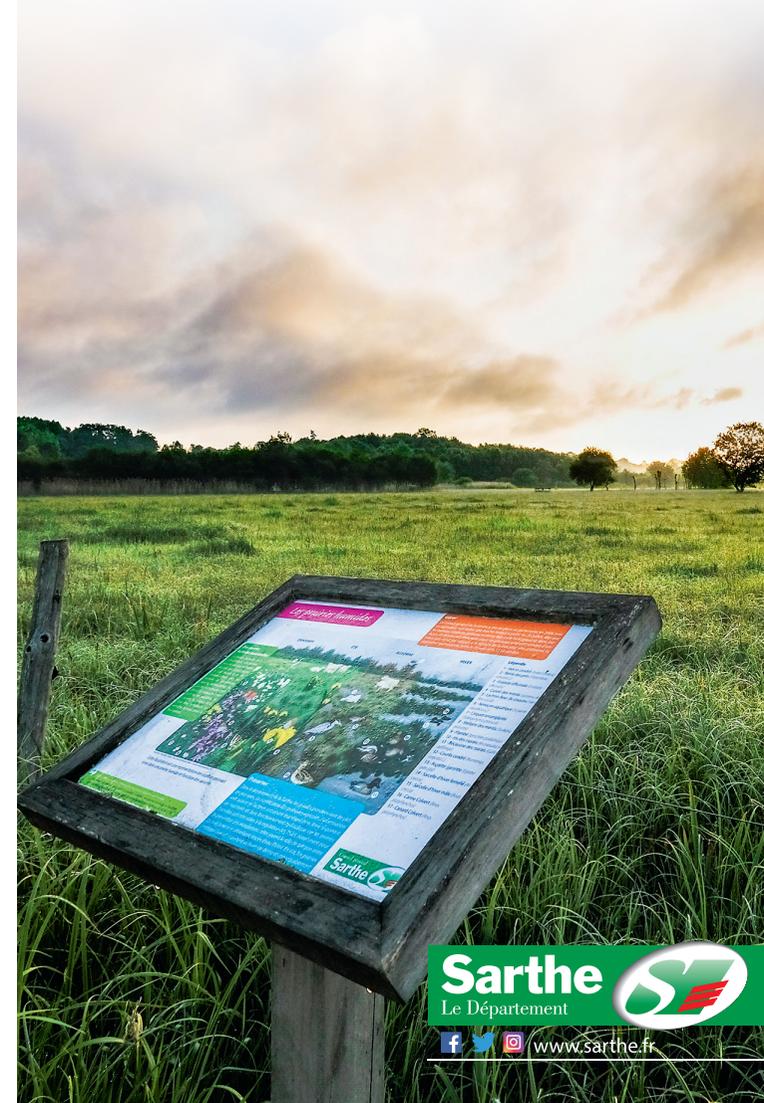
www.sarthe.fr



ESPACE NATUREL SENSIBLE SARTHOIS

La Prée d'Amont

VAAS



Bienvenue sur l'espace naturel sensible de la Prée d'Amont !

LE PARCOURS

Circuit de 2.2 km
Durée : 1h à 1h30
Difficultés : Aucune

Accès libre : pupitres, bornes, cônes d'écoutes sont à votre disposition tout au long du sentier

Equipements : paire de chaussure adaptée.

Le sentier n'est pas accessible ni aux poussettes, ni **en période de crue du Loir**.



Un guide ludique de visite, un livret BD et jeux associés sont consultables en ligne sur : sarthe.fr/ens.

L'HISTORIQUE DU SITE

Un site historique à Rôle des genêts

Le Rôle des genêts est un oiseau d'environ 30 cm, aux allures de perdrix et très sensible aux pressions anthropiques. Il était présent jusqu'en 2005 dans les prairies hautes et humides de la Prée d'Amont mais le manque de pratiques agricoles adaptées l'ont obligé à fuir le site, et plus largement, la vallée du Loir.

On tente aujourd'hui de reconstituer son habitat sur cette propriété du Département de la Sarthe, en adoptant des mesures de gestion plus favorables à son développement comme une fauche tardive (à partir du 20 juillet) des prairies humides pour laisser le temps à l'espèce d'effectuer son cycle de reproduction. Pour le moment, aucun individu n'a encore été contacté sur le site. Cependant cette gestion conservatoire permet de préserver d'autres espèces patrimoniales (papillons, libellules, flore...). Une convention de gestion avec un agriculteur est en place depuis plusieurs années sur le site.



Les prairies humides

Remarquablement fleuries avec notamment la présence d'orchidées telles que l'Orchis à feuilles lâches et l'Orchis incarnat. Elles correspondent à un habitat en très forte régression du fait de l'intensification de l'agriculture : le maintien des fauches tardives avec exportation et l'absence d'apport d'engrais expliquent la diversité et la qualité floristique de ces prairies de la Prée d'Amont. Le Département travaille avec un agriculteur du secteur de Vaas pour la gestion de ce site : fauche tardive et le pâturage de regain.

CE QUE VOUS POURREZ ENTENDRE...



Amphibiens :
Rainette arboricole
 Mais aussi : grenouille verte (en mars-avril)



Avifaune :
Marouette ponctuée
 Mais aussi : Le Pic épeiche (boisement), le Faucon hobereau (avril à août)



Rousserolle effarvate (avril à août)
 Mais aussi : Locustelle tachetée (avril à août), Phragmite des joncs (avril à août), Bouscarle de Cetti (présente toute l'année, chante entre avril et mai)

CE QUE VOUS POURREZ VOIR...



La Stellaire des marais (juin à juillet)

Mais aussi : la Gratiolle officinale (juin à septembre)



Le Sympétrum Sanguin (mai à octobre)

Mais aussi : L'Agrion à larges pattes, la Libellule écarlate (avril à juillet)



Le Cuivré des Marais (juin et août)

Mais aussi : le Flambé (juin et août)



La renoucle à feuille d'Ophioglosse (mai à juillet)